

Inspection de l'Education nationale

Circonscription ORLEANS/SARAN

Ecole élémentaire des sablonnières

13 classes



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 20 février 2018

Convocation adressée le 12 janvier 2018 par la Directrice de l'école Mme Villedieu.
Le Conseil d'école s'est réuni le mardi 20 février 2018, à 18H15, à l'école élémentaire
des sablonnières

Secrétaire de séance: Mme BODY

Membres de droit présents

| Nom | Qualité |
|---|--------------------|
| PRESIDENT(E) | |
| Mme Villedieu Valérie | Directrice |
| EDUCATION NATIONALE | |
| <i>Mme Favardin, Mme Lozach, Mme Body, Mme Formont, Mme Thévenoux, Mme Drouhin, Mme Leroux, Mme Le Tumelin, Mme Adamczyk, Mme Yeye, Mme Tessari, Mme Guériteau, Mr Enjalbert, Mme Yeye, Mme Gourbillon.</i> | Enseignant(e)s |
| Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale | IEN |
| ELUS | |
| Mr Boisset Mr Poluga (coordinateur périscolaire) Mme Creusillet (responsable périscolaire) | Elu |
| PARENTS D'ELEVES | |
| <i>Mme Ibomi Ndala, Mr Cherel, Mme Payet, Mme Pommier, Mme Rouault, Mme El Messaoudi, Mr El Mosaoui, Mme Petit.</i> | Elu(e)s titulaires |
| LE DDEN | |
| Mr Robert | |

Membres invites

| Nom | Qualité |
|-----|---------|
| | |

Membres absents et excusés

| Nom | Qualité |
|---|------------------|
| <i>Mr Pichard (Inspecteur)</i> | Inspecteur |
| <i>Mme Pignede, Mme Pereira-Cotijo, Mme Echard Ponsonaille, Mr Pita Mukuna, Mme Hajbi</i> | Parents d'élèves |
| <i>Mme Pinard, Mr Vivie</i> | RASED |

Pour introduction, la Présidente nomme un secrétaire de séance: Mme Body

1. Effectifs prévisionnels rentrée 2018

| | |
|---------------------|-----|
| CP | 77 |
| Prévision mairie | |
| CE1 | 73 |
| CE2 | 72 |
| CM1 | 63 |
| CM2 | 69 |
| Total | 354 |

Ouverture de classe à 351 élèves, voir un peu plus. Au retour des vacances un mot circulera dans les cahiers de liaison afin de connaître les départs éventuels et les effectifs réels. L'école est sous surveillance par les services académiques.

2. Bilan TAP, Cantine, péri

Des « portes ouvertes » pour les parents d'élèves auront lieu fin mars sur le temps de la pause méridienne, lundi et jeudi midi.

Le conseil d'enfants a proposé les actions suivantes: péri festives, nouvel an chinois et également des actions au niveau des TAP : 2 TAP découvertes dont un cuisine.

En ce moment sur le temps de périscolaire du soir a lieu des défis enfants/parents.

Un article du magazine « Repères » du mois de mars relatera les conseils de délégués.

Certains élèves posent des problèmes de comportement sur le temps de la pause méridienne mais également sur le temps scolaire. La Mairie est sollicitée pour décider d'exclusions temporaires de la cantine. Il semblerait que cela ne soit pas autorisé. Les parents seront convoqués en mairie si nécessaire.

3. Bilan coopérative d'école

La vente de gobelets avec les dessins d'enfants a rapporté 548€. Ils seront livrés au retour des vacances. 514 gobelets vendus sur l'école.

Annexe 1: Bilan de coopérative scolaire

4. Vie scolaire

Les interventions musique avec Valérie Bolard ont commencé le mardi 13 février.

Les CP participeront à un concours de dessin avec l'association jardin 2000. Remise des récompenses le samedi 23 juin.

Jeudi 5 avril musée des Beaux Arts pour le CE1 de Mme Thévenoux.

Jeudi 17 mai musée des Beaux Arts pour les CE2 de Mme Guériteau et Mme Leroux.

Jeudi 21 juin Guédelon pour les CE2 de Mme Guériteau et Mme Leroux.

Le 2 juillet sortie des CE1 à la Bussière.

Le 3 juillet sortie des CM1 à Versailles (à confirmer).

Classes de découverte:

Les CM2 à Méaudre du 19 mars au 24 mars 2018.

Les CE2 à Saint Jean de Monts du 9 avril au 14 avril 2018.

Je tiens à signaler qu'il est de plus en plus difficile de faire partir les enfants et que les familles changent d'avis régulièrement. A l'avenir, les enseignants vont réfléchir à continuer ou pas ce genre de séjour.

5. Sécurité

Des exercices d'évacuation ont eu lieu. Je tiens à rappeler le caractère obligatoire (3 fois dans l'année et pas seulement sous le soleil). Ils sont chronométrés et répertoriés dans un registre de sécurité (suite notamment à certains mots désagréables dans les cahiers de liaison). La sécurité des élèves prévaut avant tout.

Evacuation incendie le 5 février matin en 2 minutes et 46 secondes plus longue que d'habitude.

PPMS Confinement le vendredi 9 février 2018 d'une durée de 10 minutes. Pb 7 classes dans la salle polyvalente c'est beaucoup et très bruyant.

Une alerte incendie et un PPMS attentat seront réalisés en fin d'année.

6. Festivités de fin d'année

- Tombola: Tirage au sort le 21 juin. Vente des tickets à 1€ début juin. Le gros lot reste à être défini.

- Spectacle de musique: Pour l'instant pas de salle, nous essayons de voir avec la section Basket pour le gymnase Guy Vergrach.

- Olympiades: mardi 3 juillet cycle 2
jeudi 5 juillet cycle 3

7. Divers

Nous rappelons à la mairie, les problèmes de photocopieuse non résolus et récurrents que nous rencontrons.

Un site d'école est accessible par cette adresse: **<http://ec-les-sablonnieres-saran.tice.ac-orleans-tours.fr/eva>**

Tous les documents administratifs y sont déposés et accessibles.

Questions:

★ *Peut-il y avoir plus de places de parkings handicapés?* Il y aura 2 places supplémentaires pour répondre aux besoins mais la gestion étant à la métropole, il est impossible de fixer une date précise.

★ *Est-il possible de tracer des nouvelles places de parking sur celui situé en bas vers la maternelle?* La mairie va se renseigner.

Ce deuxième conseil est clos à 19h10.

Le prochain aura lieu le jeudi 14 juin à 18h15.

Le 20 février 2018

A SARAN, école élémentaire des Sablonnières

La directrice de l'école, présidente de séance

La secrétaire de séance

Mme VILLEDIEU

Mme BODY

COOP SCOLAIRE OCCE 2017-18

Solde initial reporté : 5 451.01€

Solde au 20/02/18 : 4 367.90€

| | entrées | | | sorties |
|-----|---|------------|--|-----------|
| | Subvention mairie | / | Adhésion OCCE + assurance | 643.44 € |
| | Subvention culturelle | 435.00€ | Jeux de cour + matériel audio | 900.11 € |
| | Bénéfice vente photos | 2 340.80 € | Régie d'avance aux 12 classes | 3 080.00€ |
| | Vente gâteaux à rétrocéder aux familles | 485.10€ | Gestion directe classe 8 | 50.00€ |
| | Bénéfice vente gobelets | 548.40€ | Dépenses activités péda | 218.86€ |
| TOT | | 3 809.30€ | TOT | 4 892.41€ |